



## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE du 30 JANVIER 2024

L'Association HANDISOINS 86 s'est réunie en Assemblée Générale extraordinaire le mardi 30 janvier 2024 à la MAS de Targé, rue de Chaudet, 86100 CHATELLERAILT.

### ORDRE DU JOUR :

- ◆ Élargement de la liste des présents et vérification des mandats,
- ◆ Élections de nouveaux administrateurs,
- ◆ Domiciliation de l'Association,
- ◆ Gestion du matériel : ordinateur, imprimante et téléphone,
- ◆ Gestion du site,
- ◆ Questions diverses.

Adhérents : 34

Présents : 10

Pouvoirs : 10

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale extraordinaire peut délibérer.

Un tour de table est effectué pour que chaque personne se présente. Remerciements à la MAS de Targé qui nous accueille dans ses locaux.

### PRESENTATION DU PROJET MEDICAL PAR LE DR CHAMPION ET LE DR BOUCHIBA.

La dénomination de l'hôpital de jour devient **HANDIMED**, en lien avec le changement de projet et la structuration de l'unité. Suite au départ du Dr MICHON en septembre 2023, le Dr BOUCHIBA est nommé Chef de Service, les Dr CHAMPION et SCEPI sont médecins du service.

Le projet médical a été repensé et finalisé en octobre autour de protocoles permettant de sécuriser les parcours des patients :

- **La prévention** est au centre du projet,
- **Mise en place d'une fiche de liaison** en amont de la consultation afin de connaître les traitements, le parcours de soins de la personne, les antécédents et les particularités sensorielles et médicales afin d'assurer la sécurité et la traçabilité des données médicales,
- **Validation des protocoles** par les différentes instances pour la mise en place des soins sous sédation,
- **Possibilité d'un élargissement du public** à toute personne avec handicap ce qui permettra de prendre en charge des personnes dyscompliantes et dyscommunicantes pour des soins en évitant l'anesthésie générale,
- **Les personnes soignées ne pourront sortir du service que sur avis médical**, si la vigilance suite à la sédation est optimale,

- **Une adaptation sensorielle et de l'environnement** sera mise en place pour faciliter l'arrivée des patients et les soins,
- **Amélioration de l'accueil des patients au sein de l'hôpital**, avec la nomination de référents handicap dans les différents services, des temps d'attente réduits, une fiche de liaison entre les services (notamment urgences), une sensibilisation aux handicaps... L'unité HANDIMED est mise au centre du projet hospitalier,
- **La micronutrition** mise en place par le Dr MICHON n'est pas reprise car la méthode n'est pas recommandée par la HAS, mais l'Unité a la volonté d'ouvrir sur un champ plus large,
- **L'activité médicale est en cours de développement**, avec des réseaux qui se mettent en place pour prendre le relais auprès des patients qui n'ont pas de médecins généralistes,
- **Echanges entre les médecins** pour garantir les interventions médicales et assurer une transversalité,
- **Arrivée d'une secrétaire supplémentaire** pour traiter plus rapidement les demandes de RDV. L'objectif est de donner un RDV aux personnes le demandant dans un délai d'une semaine avec la possibilité de dégager des plages de consultation d'urgences,
- **Projet de mise en place d'un FIR** (Fonds d'investissement Régional) qui permettra de développer l'activité du service (ex : en cardiologie) en pouvant rémunérer des professionnels en retraite et ainsi de pouvoir bénéficier de leur expertise. La demande se fait auprès de l'ARS avec une budgétisation par action en fonction des axes décidés par l'association,
- **Développement de l'axe de formation** : Un plan de formation a été élaboré pour les professionnels intervenant dans le service,
- **Au niveau des locaux, les plans sont actés et validés** (470 m<sup>2</sup> au lieu de 120 m<sup>2</sup>). Pour l'aménagement, Mme RECORDON a été sollicitée pour l'adapter au mieux aux besoins des personnes accueillies (en matière de couleur, de matière, de lumière...),
- **La liste de l'ensemble du matériel**, de manière exhaustive, a été demandée pour établir un budget prévisionnel et le déposer auprès de l'ARS,
- **L'intervention des chirurgiens-dentistes** est gérée par l'association AOSIS, via un GCS, avec une rémunération à 100 % des honoraires. Une rétrocession de 16 % leur est demandée pour amortir l'utilisation du plateau technique de l'hôpital. Une ouverture sera faite à des chirurgiens-dentistes qui ne relèvent pas d'AOSIS,
- **La volonté du CH d'inclure des personnes marginales et en situation de précarité est abandonnée**. Suite à notre courrier l'administration a rétro-pédalé. Ce projet était soutenu par l'association AOSIS,
- **Souhait du CHU d'établir des conventions avec les associations**,
- Favoriser la **communication avec les familles** à articuler avec le site internet,
- Prévoir un **contact avec la CPTS** (Communauté Professionnelle de Territoire Santé),

**La dynamique de l'unité HANDIMED est lancée. L'équipe est en attente du soutien de l'Association.**

#### **PREPARATION DE LA REUNION DU 14 FEVRIER AU CHU A POITIERS :**

Cette réunion a pour but de présenter le projet de service d'HANDIMED et de nous positionner en tant qu'interlocuteur privilégié attentif à une prise en charge de qualité des personnes en situation de handicap. Réaffirmer le fait de ne pas croiser les publics et de réserver l'unité pour les personnes

avec handicap.

### **ELECTION DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS :**

#### **Candidats en poste qui renouvellent leur mandat**

- Catherine WATHELET, co-présidente
- Virginie MARTIN, co-présidente
- Michel ROYER, trésorier
- Annie MANSON, secrétaire

#### **Nouveaux entrants :**

- Christophe PROUST,
- Corinne REBOUD
- Gaëlle PRODAULT

#### **Élection de nouveaux administrateurs :**

- Christophe PROUST,
- Corinne REBOUD,
- Gaëlle PRODAULT.

**Votants : 20          Pour : 20          Abstention : 0          Contre : 0**

### **DOMICILIATION DE L'ASSOCIATION :**

#### **DÉLIBÉRATION :**

Modification de l'adresse de l'Association :

Ancienne adresse : Résidence HERMES, 38 rue de l'Angelarde, 86100 CHATELLERAULT

Nouvelle adresse : 8 chemin des Porcherons Targé 86100 CHATELLERAULT

**Votants : 20          Pour : 20          Abstention : 0          Contre : 0**

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

#### **Axes de travail pour les prochaines réunions :**

- Le site de l'Association,
- Le FIR,
- Redéfinition de l'objet de l'Association.

**PROCHAINE RÉUNION DE CA : mardi 12 mars à 18 h en visio-conférence,**

**ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE LE 2 MAI**

Fait le 30 janvier 2024

Catherine WATHELET  
Co-Présidente



Virginie MARTIN  
Co-Présidente



Annie MANSON  
Secrétaire

